



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE
CENTRE-VAL DE LOIRE



P. 3

**Les enjeux
de biodiversité
en Centre-Val de Loire
et les 5 missions de l'OFB**

P. 4

**Le mot
du directeur régional**

P. 5

**Implantation
de l'Office français
de la biodiversité
en Centre-Val
de Loire**

P. 6

Organigramme

P. 7

**Connaissance, recherche
et expertise sur les espèces,
les milieux et leurs usages**

P. 10

**Police de l'environnement et police
sanitaire de la faune sauvage**

P. 14

**Appui aux politiques publiques
et à la planification dans
le domaine de l'eau**

P. 16

**Appui aux acteurs
et mobilisation des territoires**

P. 19

Fonctions supports

Les enjeux de biodiversité en Centre-Val de Loire et les 5 missions de l'OFB

Bordée par le piémont du Massif Central au Sud, le Bassin Parisien au Nord, le Perche et l'Anjou à l'Ouest, la région Centre-Val de Loire présente une grande diversité de milieux naturels et cultivés.

L'identité du Centre-Val de Loire est marquée par les cours d'eau qui sillonnent le territoire et rejoignent la Loire. Ils sont autant de voies de migration pour les poissons migrateurs quittant la mer et remontant les cours d'eau en quête de zones de croissance ou de reproduction comme l'anguille, l'aloise ou le saumon atlantique. La préservation d'un certain caractère sauvage de la Loire et de l'Allier sur des centaines de kilomètres permet encore au saumon de rejoindre ses frayères au cœur de l'Auvergne. En chemin, ces espèces passeront au large des bancs de sables et grèves où nichent des oiseaux migrateurs à même le sable, comme les sternes pierregarin ou les mouettes mélanocéphales ou au fond de terriers comme le coloré guépier d'Europe ou les joyeuses hirondelles de rivage, autant d'espèces vulnérables au dérangement par les activités de loisirs nautiques ou aux fluctuations imprévisibles du niveau des cours d'eau dans le contexte de changement climatique.

Lorsque peupliers noirs, saules, frênes ou érables prennent racine sur les îles et les grèves, ce sont d'autres bâtisseurs qui s'y installent, les castors. Autrefois disparues du bassin de la Loire, les populations de castors se sont largement reconstituées depuis des lâchers à Blois dans les années 70. Pour maintenir immergée l'entrée de leurs terriers huttes, ils construisent des barrages de branches en travers des cours d'eau, constituant ainsi des zones humides, et abattent certains arbres des rives pour se nourrir de leur écorce, ce qui peut occasionner des tensions avec les habitants riverains et les populteurs. Ce remue-ménage, souvent nocturne, n'est pas de nature à perturber les allers et venues des couples de balbuzard pêcheur, un grand rapace diurne et piscivore, qui a lui aussi connu une forte raréfaction au cours du XX^e siècle et se reproduit à nouveau dans la région depuis le milieu des années 80. Constituant un lourd nid de branches au sommet d'un arbre, la proximité de vastes massifs forestiers en bord de Loire a contribué depuis à la reconstitution de populations nicheuses à partir de la forêt d'Orléans, la plus grande forêt domaniale de France. La présence du balbuzard y est attentivement prise en compte dans la gestion forestière.

Les forêts couvrent un quart de la région, avec à la fois d'anciennes forêts royales et leurs chênaies centenaires mais également des forêts plus jeunes comme en Sologne, où les milieux ouverts et les landes ont laissé la place à des forêts mixtes de feuillus et de résineux sur d'immenses superficies. Elles abritent des espèces typiques, comme les coléoptères saproxyliques, le chat forestier ou la cigogne noire, mais comportent également des zones humides et des mares forestières, ces dernières constituant autant de sites de reproduction du pélobate brun ou du triton crêté. Les populations de cerfs, chevreuils et sangliers se sont largement reconstituées depuis le milieu du siècle dernier. Cette abondance fait de la région un territoire

de chasse très prisé mais avec un impact de plus en plus notable sur la régénération de la forêt et les cultures agricoles riveraines. L'expansion des ongulés à l'échelle européenne a contribué au développement du loup, qui colonise de nouveaux territoires à partir de l'arc alpin. Depuis une première observation dans le Loiret en 2018, un à deux loups en phase de dispersion sont observés tous les ans, de passage dans la région.

En Sologne, les forêts sont ponctuées de plusieurs milliers d'étangs, ce qui constitue, avec les quelque trois mille étangs de la Brenne, des haltes migratoires majeures pour les oiseaux migrateurs et des milieux de vie pour un grand nombre d'espèces aquatiques. Façonnés pour l'activité piscicole, les étangs accueillent des espèces variées d'oiseaux nicheurs ou migrateurs comme la guifette Moustac, attirée par les végétaux flottants, ou le rare butor étoilé, nichant dans les roselières mais également une espèce de tortue aquatique, la cistude d'Europe. La déprise piscicole en Sologne s'accompagne de la fermeture de ces milieux et de la raréfaction d'espèces inféodées aux roselières et aux herbiers aquatiques. Aussi, certains gestionnaires d'étangs et chasseurs mènent des travaux pour enrayer cette dynamique en ouvrant les milieux.

L'entretien de milieux ouverts est également une préoccupation constante des conservateurs d'espaces naturels et gestionnaires d'aires protégées, notamment en matière de pelouses, en mobilisant du pâturage extensif pour conserver ces habitats d'intérêt européen et les insectes qui y sont inféodés comme l'hespérie, de l'alchémille (un papillon) ou le criquet des grouettes. Le pâturage est également au cœur des paysages de prairies et de bocage qui occupent 6% du territoire, en majorité dans les têtes de bassin versant où l'on trouve encore des cours d'eau frais et purs, habitat de l'écrevisse à pieds blancs ou encore d'une libellule rare, le gomphe serpent. Dans ces zones, les prairies régressent au profit des grandes cultures, qui couvrent largement la région.

Les plaines agricoles sont en effet une composante forte de l'identité régionale avec la plus emblématique, la plaine de Beauce. Les champs cultivés abritent un cortège spécifique d'espèces inféodées aux milieux ouverts, qui parfois nichent à même le sol dans les champs, comme les busards cendrés ou Saint Martin ou la très menacée outarde canepetière. Les actions préventives, avec l'appui des agriculteurs, sont alors essentielles pour localiser les nids avant le passage des moissonneuses. Les pratiques agroécologiques, comme le maintien de bordures de champ fonctionnelles ou l'implantation de bandes fleuries, ont une responsabilité particulière dans la préservation des insectes et de ceux qui s'en nourrissent comme la perdrix grise, aujourd'hui en fort déclin.

Les agents de l'OFB interviennent dans l'ensemble de ces milieux, en interaction quotidienne avec ceux qui les parcourent, les façonnent et en vivent, par leurs missions de police de l'environnement, de connaissance des espèces et des milieux et de mobilisation de la société.

LE MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL



JEAN-NOËL RIEFFEL

L'année 2024 aura été une année inédite du fait de la crise agricole qui est venue percuter l'action des équipes de l'OFB durant plusieurs mois, en marge de l'adoption de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture et des élections des chambres d'agriculture.

Comme l'illustre ce rapport d'activités, les équipes ont su garder le sens de leur engagement et le cap de leurs missions de préservation de la biodiversité, tout en maintenant le dialogue avec l'ensemble des acteurs socio-économiques.

Parmi les temps forts de l'année 2024, on retiendra :

- Le travail mené aux côtés de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la DREAL de bassin pour élaborer le guide HMUC et en faire la pédagogie auprès de l'ensemble des acteurs de la ressource en eau.
- L'organisation de la troisième session de formation des agents de l'OFB Centre-Val de Loire à la connaissance des acteurs agricoles en partenariat avec le Lycée agricole de Vendôme. Cette formation a permis de poursuivre le travail de sensibilisation de l'ensemble de notre communauté de travail à la diversité des réalités agricoles, pour construire un dialogue apaisé, fondé sur la compréhension réciproque. Elle offre une opportunité unique de croiser les points de vue et de créer des conditions d'échanges ouverts avec les acteurs agricoles.

En parallèle, les agents de la direction régionale ont réalisé trois sessions de formation des élèves des lycées agricoles aux infrastructures écologiques (haie, bandes enherbées, mares) : services écosystémiques apportés, réglementation associée, entretien.

- Une année record pour le déploiement des aires éducatives avec un doublement des écoles engagées, au nombre de 40 désormais. Le partenariat stratégique noué avec le GRAINE, l'investissement des correspondants départementaux et les crédits disponibles en hausse dans le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité expliquent cette réussite !
- La mise en œuvre des premières sessions stage de citoyenneté environnementale interdépartemental sous le pilotage du parquet général d'Orléans et avec l'appui de FNE Centre Val de Loire.
- La poursuite de la pression de contrôles sur la thématique de l'engrillagement, tout en renforçant la pédagogie de la loi (rédaction d'un vade-mecum d'application pour les services de contrôles, rédaction d'une plaquette à destination du grand public).

- En matière de connaissance, l'évaluation de l'efficacité des restaurations hydromorphologiques sur trois des huit sites que comptent la région. Cette analyse a porté principalement sur des compartiments de suivi encore non exploités tels que la physicochimie, la température de l'eau, les diatomées et macrophytes. Elle a montré une amélioration de la qualité hydromorphologique, biologique et physico-chimique sur les stations restaurées suivies ce qui est très encourageant.

- L'année 2024 a permis de célébrer les 50 ans de la réintroduction du castor sur la Loire dans le Loir-et-Cher, 2024, en lien avec plusieurs associations du département (Loir-et-Cher Nature, Comité Départemental de Protection de la Nature (CDPNE), mais aussi par la Société Nationale de Protection de la Nature, et de semer les graines d'un futur plan national d'action pour cette espèce.

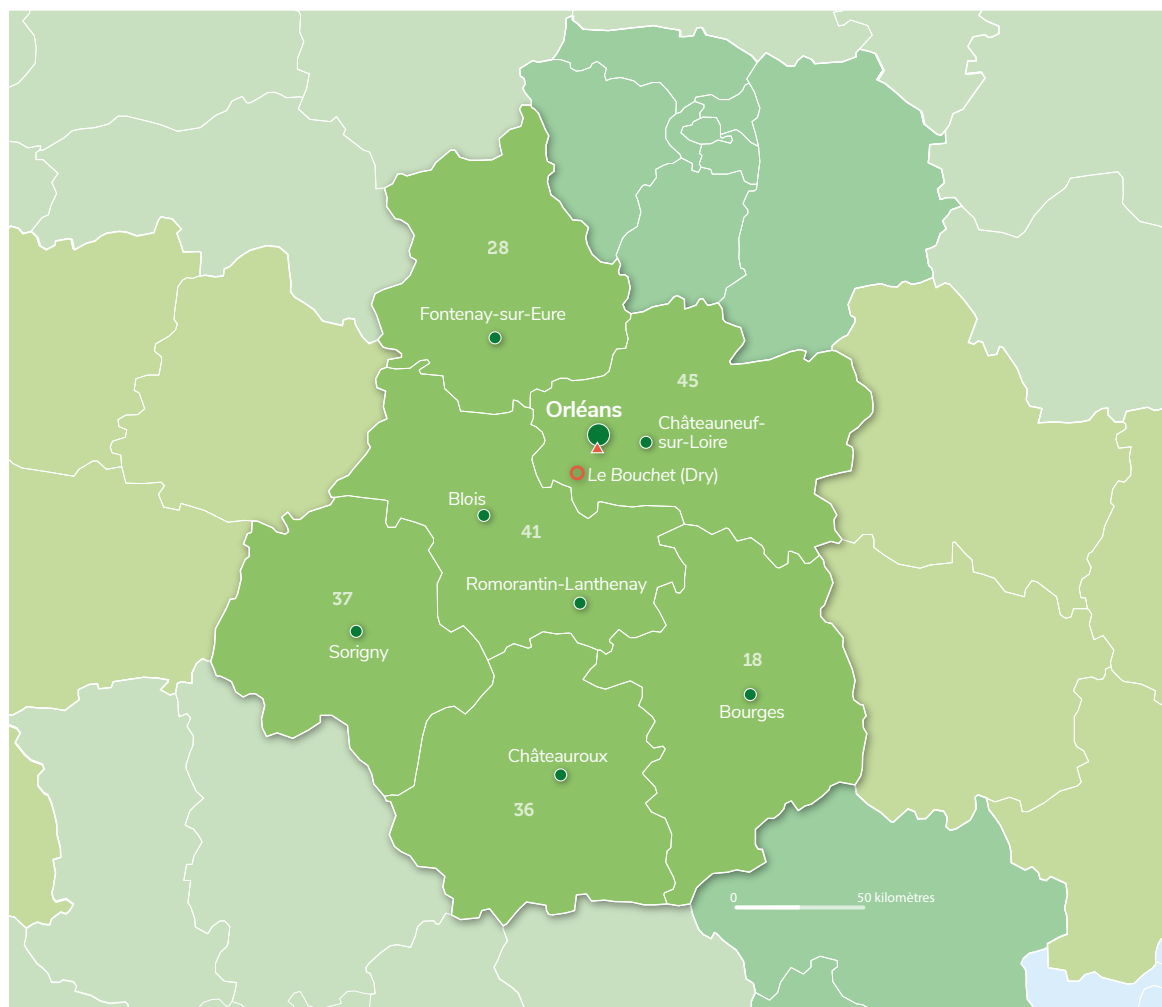
Nous avons également la chance en région Centre-Val de Loire de pouvoir bénéficier du rayonnement de l'ARB, que la direction régionale de l'OFB cofinance et copilote au côté du Conseil Régional. Cette Agence emmène avec elle un collectif de partenaires pour agir ensemble et collectivement en synergie pour la biodiversité. L'année 2024 lui a permis de convoquer un séminaire pour fêter ses 5 ans et définir les axes structurants de sa nouvelle feuille de route.

L'OFB s'inscrit au cœur d'un écosystème de partenaires, avec lesquels nous travaillons quotidiennement sur la préservation de la biodiversité. Ces collectivités, entreprises, gestionnaires d'espaces protégés, associations de protection de la nature, agriculteurs, forestiers, chasseurs, services de l'Etat et établissements publics (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ONF, CNPF etc). Ils sont indispensables à la réussite de nos actions. Je tiens ici à les remercier.

En illustrant quelques moments phares de l'année et le continuum des missions de l'OFB (connaissance, police de l'environnement, mobilisation des acteurs et des citoyens), ce rapport d'activités rend hommage à la qualité du travail et à l'engagement passionné de femmes et d'hommes qui mettent tout au long de l'année leur énergie et leur savoir-faire au service de la préservation et de la restauration du vivant. Je vous en souhaite une excellente lecture !

« Il faut annexer la Nature à l'être ».
Maurice Genevoix

Implantation de l'Office français de la biodiversité en CENTRE-VAL DE LOIRE



Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- Centre de formation
- Siège de la direction régionale
- Service départemental

Périmètres

- Région
- Parc naturel marin
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive

Sources : OFB
Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM
Réalisation : O. Debuf
© OFB, 2023



EN CHIFFRES

115

postes
permanents
dont 90
inspecteurs de
l'environnement

107

agents
dont 1 CDD
et 2 contrats
hors plafonds

25 %

de femmes

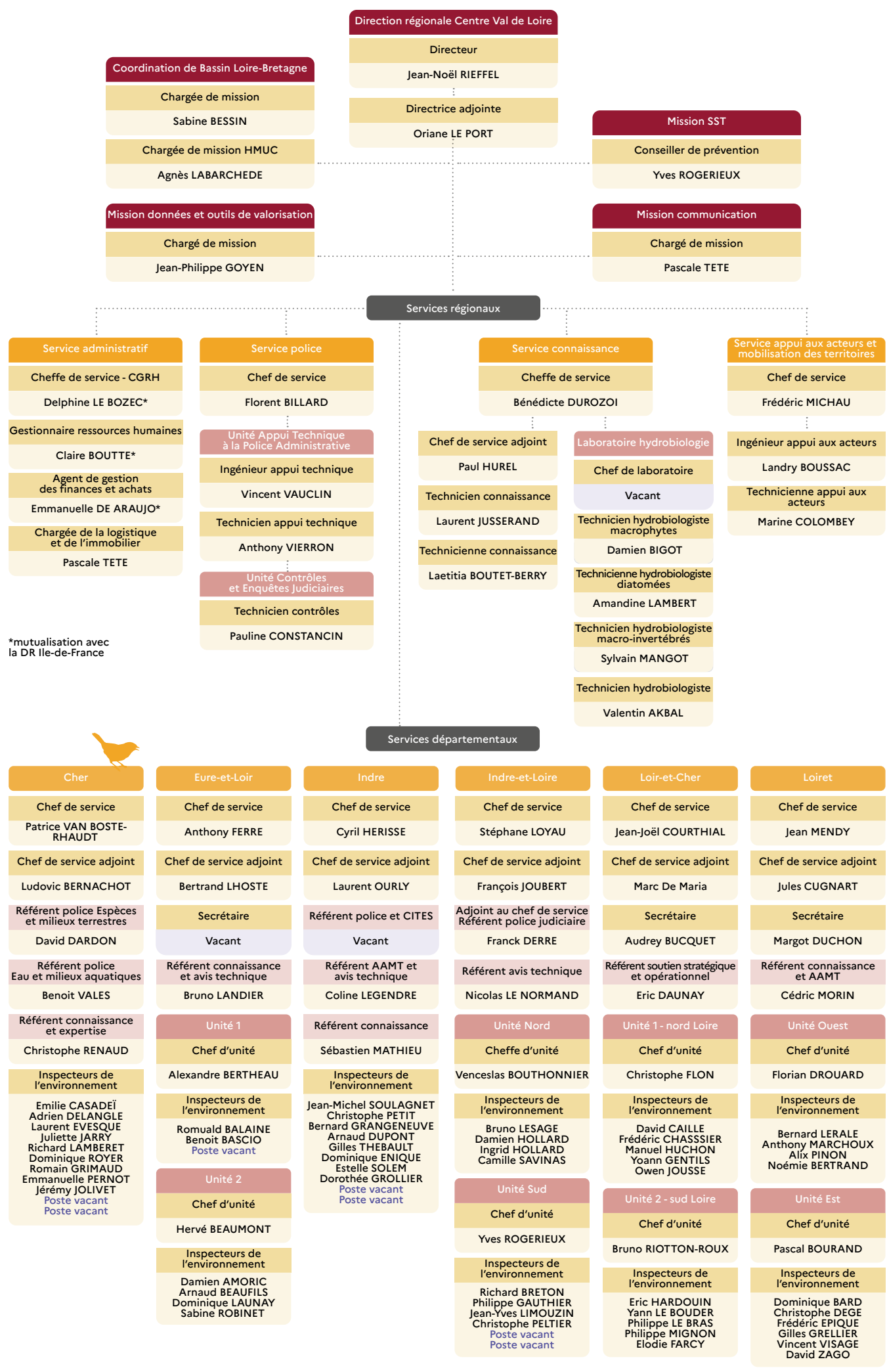
6

services
départementaux
12 à 16 IE

4

services « métiers »
et 1 service administratif
assurant un rôle
de coordination
de Bassin Loire-Bretagne

* Inspecteurs de l'environnement



*mutualisation avec la DR Ile-de-France

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

L'une des missions des services régionaux et départementaux consiste à développer et accroître la connaissance et l'expertise sur la biodiversité, que ce soit sur les espèces, les milieux, leurs interactions et les pressions qu'elle subit. Cette acquisition de connaissance se traduit par la mise en place de plusieurs réseaux de suivi pérennes dans le temps. Aussi en 2024, ces missions techniques se sont principalement déroulées dans la continuité des années précédentes et ont représenté en moyenne 11% de l'activité des services départementaux de l'OFB. Elles englobent de nombreuses thématiques :

- sur les milieux : en suivant la disponibilité de la ressource en eau en période d'étiage, l'hydromorphologie et la thermie dans les cours d'eau ; mais également certains usages comme dans l'observatoire des prairies de fauche sur la phénologie des fauches...
- sur les espèces : suivis de populations d'espèces à enjeu de conservation comme l'outarde canepetière, le busard cendré, l'écrevisse à pattes blanches ou encore la grande mulotte ; mais aussi d'espèces à enjeux de cohabitation comme le loup et le castor...



Petit Sylvain
© Philippe Massit / OFB

EN CHIFFRES

55

inventaires piscicoles
en cours d'eau par pêche à l'électricité

1

inventaire piscicole
sur l'étang du Puits par pêche aux filets (norme EN14757) et par séquençage ADNe.

7

inventaires des macro-invertébrés,
20 inventaires de diatomées,
5 inventaires de macrophytes,
10 inventaires de mollusques bivalves en cours d'eau

286

cours d'eau suivis
en période d'étiage : 1668 observations sur l'écoulement des petits cours d'eau de tête de bassin versant réalisées

Suivi du cours d'eau de l'Yèvre suite à des opérations de restauration hydromorphologique

2 813

observations naturalistes diverses
(oiseaux, insectes, crustacés, bivalves, mammifères...) dans la base interne OISON. Des espèces inattendues : le Vautour percnoptère, le Busard pâle ou encore le Courlis corlieu.

20

cours d'eau
de la région équipés en sondes thermiques

6

cours d'eau décrits
du point de vue de leurs caractéristiques hydromorphologiques

1 099

bécasses des bois capturées et baguées,
en collaboration avec les fédérations de chasse

45

signalements loup
dont 4 observations visuelles confirmées dans le Loiret et 4 constats de dommage sur proies domestiques pour lesquels la responsabilité du loup ne peut être écartée (2 dans le Loiret et 2 dans le Cher)

557

observations
de présence de petits et moyens mammifères carnivores et Castor renseignées dans la base interne du réseau PMCC

Colloque castor
© Pascale TETE / OFB

2024, une année particulière pour le Castor

50 ans après la réintroduction du castor sur la Loire dans le Loir-et-Cher, 2024 a été déclarée « Année du Castor » par plusieurs associations du département (Loir-et-Cher Nature, Comité Départemental de Protection de la Nature (CDPNE), mais aussi par la Société Nationale de Protection de la Nature et l'OFB. Cette labellisation « Année du castor » avait pour objectif de promouvoir des événements autour de l'espèce pour sensibiliser à la protection de l'environnement. Point phare de cette année du Castor, un colloque national qui a été organisé à Blois en décembre 2024 et qui a permis de regrouper près de 160 personnes sur 2 jours. Ce colloque a été également l'occasion pour l'OFB aux côtés de la SNPN et de la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) de présenter le projet de stratégie nationale Castor qui devrait aboutir sur un Plan National d'Action à partir de 2026.

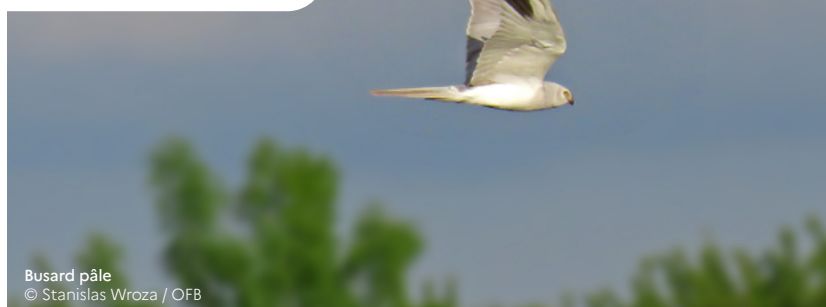
Fort de la dynamique engagée sur l'espèce en 2024, l'Année du Castor s'est poursuivie jusqu'en septembre 2025 avec des événements autour de l'espèce en lien avec la plateforme www.jagispourlanature.org/article/annee-du-castor.

2024 a été marquée également par la poursuite de l'ouverture du réseau Castor aux partenaires avec deux journées de formations dans le Loir-et-Cher et dans l'Indre. Près d'une soixantaine de participants ont pu être formés à l'espèce et au protocole du réseau en vue de contribuer aux remontées de données sur cette espèce avec un protocole unique et ainsi répondre à l'un des objectifs du Schéma de Surveillance de la Biodiversité Terrestre que l'OFB va piloter en région avec la DREAL.



Suivi hivernal des oiseaux communs SHOC

Suite au lancement du suivi STOC (suivi temporel des oiseaux communs) en 2023, le suivi SHOC a été initié dans la région sur l'hiver 2023-2024. Ce suivi permet tout comme le STOC de fournir des données d'abondance d'espèces avifaunistiques communes sur le long terme. En collaboration avec les associations naturalistes, 58 mailles ont été suivies dont 21 par des agents de l'OFB. Des tendances d'évolution des espèces suivies devraient être produites en 2025.

Busard pâle
© Stanislas Wroza / OFB



Corbicules de Loire
© Landry Boussac

Évaluation de l'efficacité des restaurations hydromorphologiques de cours d'eau

Le projet « Sites de démonstration » a été conçu dans le but de combler le manque d'éléments de connaissance robustes et traçables sur les effets des opérations de restauration hydromorphologique en cours d'eau. Ainsi, sur un réseau de 61 sites d'opérations de restauration hydromorphologique, un suivi standardisé - le suivi scientifique minimal (SSM) - permet d'acquérir sur le long-terme des données homogènes et traçables.

En 2024, le service régional connaissance Centre-Val de Loire a mené, dans le cadre d'un stage de Master 2, une analyse des résultats sur trois des huit sites que comptent la région : l'Yèvre, la Choisille et le Marolles. Cette analyse a porté principalement sur des compartiments de suivi encore non exploités tels que la physicochimie, la température de l'eau, les diatomées et macrophytes.

Sur l'Yèvre, les macroinvertébrés et poissons ont montré une amélioration, avec une richesse spécifique accrue et un bon état écologique pour les diatomées et macrophytes.

Sur la Choisille, la qualité des macroinvertébrés est restée stable, tandis que les poissons, notamment le Chabot et la Truite, ont progressé. Les diatomées et macrophytes affichent une diversité comparable aux témoins.

Sur le Marolles, les macroinvertébrés ont atteint un bon état, les poissons ont augmenté en nombre, et l'indice IPR (indice poissons rivière) est passé de médiocre à moyen. Les diatomées ont présenté une qualité satisfaisante.

Globalement, les résultats des suivis menés sur ces 3 sites de restauration montrent une amélioration de la qualité hydromorphologique, biologique et physico-chimique sur les stations restaurées suivies.

Suivi des mollusques bivalves d'eau douce

Ayant de faible capacité de mouvement, les mollusques bivalves d'eau douce sont extrêmement dépendants de la qualité de leur milieu. La dégradation de leur habitat (curage, rectification du lit, aménagement, pollution, réchauffement des eaux) représente l'une des principales menaces qui pèsent sur ces espèces. Aujourd'hui, 30 % des espèces de bivalves d'eau douce sont menacées (uicn.fr/wp-content/uploads/2021/07/liste-rouge-mollusques-continentaux-de-france-metropolitaine.pdf). Face à ce constat et au manque de connaissances sur leur répartition, l'OFB a initié depuis 2019 un suivi spécifique de ces espèces. En 2024, ce sont près de 700 observations de présence de bivalves réalisées par les agents de l'OFB sur l'ensemble de la région. Les prospections réalisées ont permis d'identifier les cours d'eau où des espèces protégées comme la Mulette épaisse *Unio Crassus* ou en danger, comme la Mulette des rivières *Potomida littoralis*, sont présentes. Les données acquises par ces suivis permettent de répondre aux objectifs de la directive cadre européenne habitat faune flore (DHFF) ainsi qu'au règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes. L'amélioration des connaissances sur ces espèces « ingénieurs » permet également d'apporter les états initiaux nécessaires aux autres missions de l'établissement (police et appui aux acteurs), dans le cadre de projet d'aménagement ou de restauration hydromorphologique par exemple.

Certaines coquilles d'espèces observées ont aussi été récoltées afin de constituer une collection, mise à disposition lors de formations internes et qui a été utilisée en 2024 pour compléter l'exposition « Au fil de l'eau, la faune aquatique de Touraine » du Muséum d'histoire naturelle de Tours.

Suivis homogènes et coordonnées Réseau national de sites de démonstrations

Suivi Scientifique Minimal



Police de l'environnement et police sanitaire de la faune sauvage

Points saillants 2024

L'année 2024 a été marquée par :

- La crise agricole qui a mobilisé les services et sensiblement réduit les actions de police envers ces usagers ;
- Trois opérations nationales : FRAGIL'IDEE qui visait à lutter contre les piègeurs potentiels d'oiseaux d'espèces protégées ; AIR PRO qui avait pour but le contrôle des activités de loisir dans les aires protégées, en substitution de l'opération « sécheresse » annulée en raison du contexte pluvieux ; et « sécurité à la chasse » ;
- Une opération régionale relative au contrôle des prélèvements et débits réservés des plans d'eau ;
- Un important travail de pédagogie et de communication à destination des propriétaires pour les informer des obligations découlant de la mise en œuvre de la loi de lutte contre l'engrillagement du 2 février 2023. Le ministre de la transition écologique Christophe Béchu s'est ainsi déplacé dans le Cher en mai 2024 tandis que les services de l'OFB ont rédigé un Vademecum à destination des services de l'État et une plaquette grand public pour faciliter la compréhension de la loi par tous ;
- La mise en place des derniers COLDEN dans les départements ;
- La mise en œuvre au centre de formation de l'OFB à Dry des premières sessions d'un stage de citoyenneté environnementale inter départemental (1^{ère} en France) sous le pilotage du parquet général d'Orléans, et avec l'appui de France nature environnement (FNE) Centre-Val de Loire ;
- Le déploiement par des formateurs régionaux des formations OFB+ « écosystèmes aquatiques » et « acculturation à la chasse » ;
- Le déploiement du procès-verbal électronique (PVE) dans les services départementaux qui est venu remplacer les anciens timbres-amende papier.



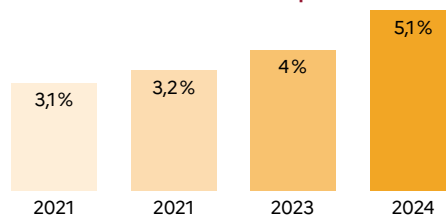
Engrillagement d'une parcelle forestière
© Philippe Massit / OFB



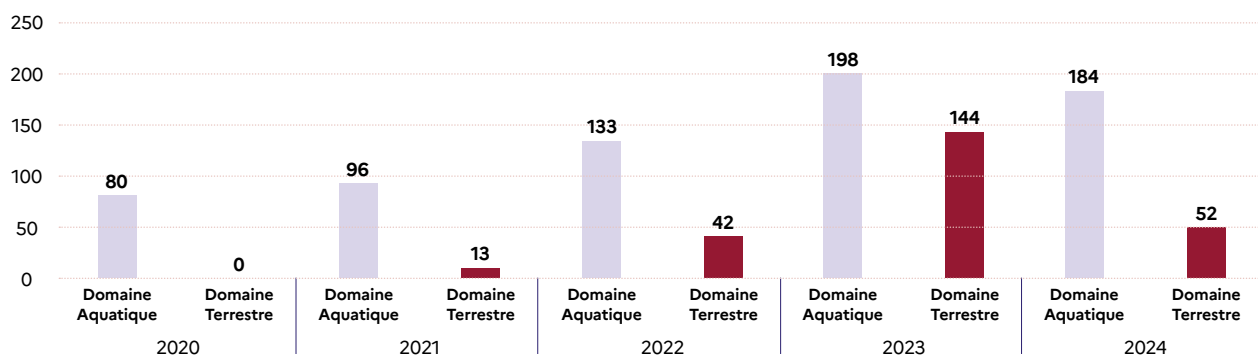
Bilan appui technique

L'activité d'appui technique (AT) aux services instructeurs de l'État continue de se développer dans la DR avec un temps passé toujours en hausse (de 3% de l'activité police en 2021 à 5% en 2024) et un nombre d'avis capitalisés important, en hausse constante (année 2023 exclue où un rattrapage de capitalisation a été fait dans certains SD) dans les deux domaines aquatique et terrestre depuis la création de l'OFB.

Part de l'activité de police consacrée aux avis techniques



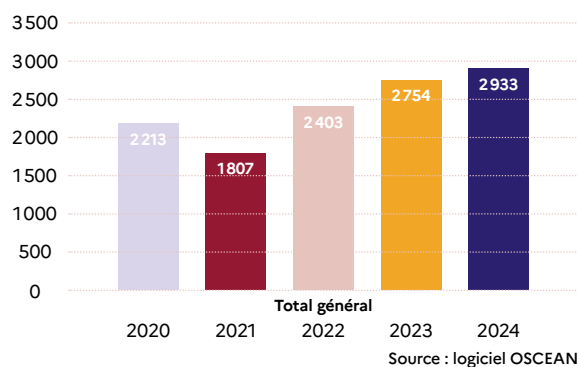
Domaine des avis techniques rendus par l'OFB en Centre-Val de Loire (période 2020 - 2024)



Bilan police administrative et judiciaire pour le Centre-Val de Loire

L'année 2024 a été marquée par une absence de sécheresse, et donc de contrôles dans ce domaine, ainsi que par un ralentissement constaté des contrôles concernant les usages agricoles en raison de la crise. L'activité des services départementaux s'est notamment reportée sur l'opération nationale AIRPRO relative aux contrôles des usages dans les espaces protégés (bivouac, circulation des véhicules, etc.). Ainsi le nombre de contrôles et d'infractions constatées reste relativement stable par rapport aux années précédentes.

Évolution du nombre de points de contrôle



Procédures	2021	2022	2023	2024
Enquêtes judiciaires	312	280	468	382
Timbre Amende + PVE	374	396	409	469
Procédures administratives	29	37	8	6
Total général	715	713	885	857

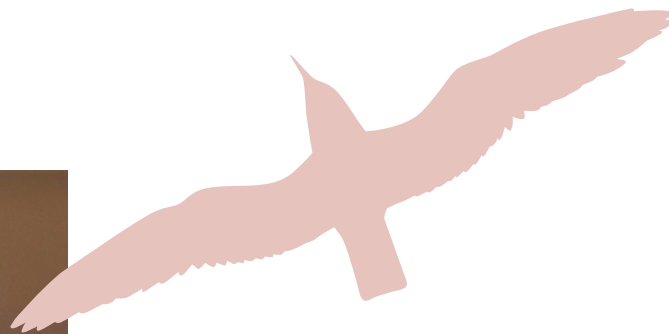


Focus sur quelques actions en région

Un stage de citoyenneté environnementale interdépartemental : une première en France

Après une longue préparation sous la houlette du parquet général d'Orléans (voir rapport 2023), une convention a été signée entre les procureurs de la République du ressort de la cour d'appel d'Orléans, la Direction régionale Centre-Val de Loire de l'OFB et l'association FNE, lesquels participent au déroulement de ces stages. Ainsi, deux sessions ont pu être organisées en 2024 au centre de formation du Bouchet à Dry (45). Comportant une dizaine de stagiaires par session, ce type de stage est une sanction apportée à une infraction à l'environnement, soit en alternative aux poursuites pénales, soit dans le cadre d'une peine prononcée par le tribunal judiciaire, avec un objectif pédagogique de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Le contenu, cadré par les textes nationaux, comporte une partie théorique le matin sur les enjeux concernant la biodiversité, présentés par FNE, le cadre juridique de la protection de l'environnement et la police de l'environnement, présentés par le service régional police. L'après midi est consacré à un éco chantier auquel participent intervenants et stagiaires dans une ambiance cordiale.



Opération régionale de contrôle sur des plans d'eau impactant les milieux aquatiques

Dans un contexte de réchauffement climatique, l'évaporation liée à la présence de plans d'eau constitue une des sources majeures de tension sur les nappes phréatiques et le niveau des cours d'eau. Cette thématique ayant été identifiée comme prioritaire dans le cadre de la stratégie nationale de contrôle (SNC), il a été décidé d'y consacrer une opération régionale.

Cette opération, coordonnée par le service régional police, avait plus précisément pour but le contrôle de la régularité des prélèvements et du respect du débit minimum biologique des plans d'eau sur l'ensemble des départements de la région.

Du printemps jusqu'à la fin de l'année 2024, ce sont environ 140 plans d'eau et/ou prélèvements qui ont ainsi fait l'objet de vérifications techniques sur le terrain. 31 agents des services départementaux y ont participé, ainsi que 2 agents de directions départementales des territoires (DDT) et 4 de la direction régionale OFB en appui. Une quarantaine de non conformités ont été constatées et feront l'objet de suites administratives et/ou judiciaires.



Opération de contrôle sur un plan d'eau
© Oriane Le Port / OFB



Départements



SD18

Le 3 mai 2024, le Ministre Christophe Béchu et le secrétaire d'État Hervé Berville se sont rendus à Sainte Montaine dans le Cher pour promouvoir une loi visant à limiter l'enrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée. Ils ont rencontré des parlementaires et des acteurs locaux, tels que des élus et des associations. Les agents du SD18 et Oriane Le Port ont présenté les impacts des grillages sur la biodiversité et le bilan des contrôles effectués. Le Ministre a également demandé à l'OFB de rédiger un guide d'application de la loi, en collaboration avec la DPPC et la DR, qui a été achevé depuis.

SD28

En 2024, un agriculteur a signalé des risques d'inondations, conduisant le SD à enquêter sur un remblai de 4400 m² en lit majeur de la Thironne à Méréglise. Les travaux avaient été effectués sans déclaration, malgré des avertissements concernant le caractère inondable de la zone. La propriétaire a accepté une alternative aux poursuites, sous condition de remettre en état les lieux, ce qu'elle a pu financer. Les travaux ont consisté en l'évacuation de 1 500 m³ de remblais de la zone inondable pour un coût total de 53 000 € TTC.

SD36

Le seuil de Pontigny à Ingrandes est un obstacle à enjeu essentiel du PLAGEPOMI sur la rivière Anglin, classée en Liste 1 et 2, et en ZAP anguilles. C'est pourquoi le SD et le SRP ont travaillé de concert sur plusieurs avis techniques et échanges depuis 2022 concernant le projet de passe dite naturelle à macro rugosités afin que celle-ci remplisse son objectif de continuité écologique pour les espèces ciblées. Une fois les travaux réalisés, une vérification des côtes techniques clés (récolement) a été faite en novembre 2024 pour confirmer la fonctionnalité hydraulique de ce dispositif de franchissement, sur demande de la DDT. Trois agents du SRP ont ainsi appuyé le SD sur le terrain, en présence la DDT et du syndicat de rivière (SMABCAC).

SD37

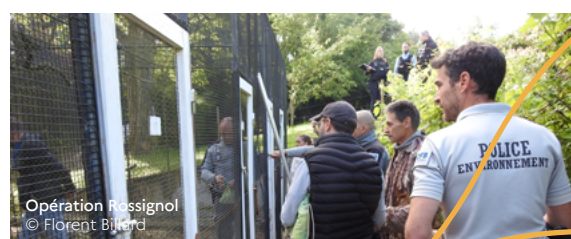
Suite à une plainte de la Fédération des pêcheurs d'Indre et Loire, le service départemental a enquêté sur une pollution affectant un ruisseau affluent de la Claise. L'origine de la pollution a été identifiée comme provenant d'une entreprise agricole ICPE du sud Touraine, déjà verbalisée à plusieurs reprises pour des infractions similaires. En conséquence, le Procureur de la République de Tours a transféré le dossier en COLDEN et l'a confié à trois services en co-saisine : la Gendarmerie, la DDPP pour le volet ICPE et l'OFB pour le volet pollution organique. À l'issue de plusieurs mois d'enquête, le représentant de l'entreprise a reconnu une gestion irrégulière des boues et des lisiers et sera convoqué par le Tribunal de Tours.

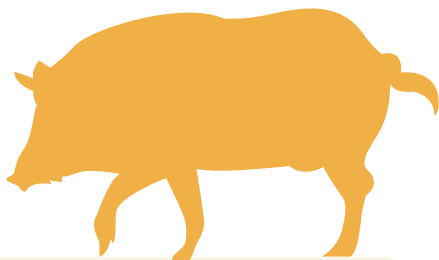
SD41

Une pollution spectaculaire de la Loire a eu lieu en 2022 à Blois, avec beaucoup de mousse à la surface, ce qui a donné lieu à de nombreux articles dans les médias locaux. L'origine de celle-ci est liée à une cuve d'une usine ICPE qui a cédé et provoqué ce déversement. Cependant, le rapport de l'UD DREAL concluant à un simple accident, le SD a poursuivi les investigations sous l'autorité du procureur et a constaté une négligence et un non-respect de l'arrêté préfectoral ICPE. Ainsi en 2024, le parquet a proposé une transaction pénale de 50 k€ qui a été acceptée par le mis en cause.

SD45

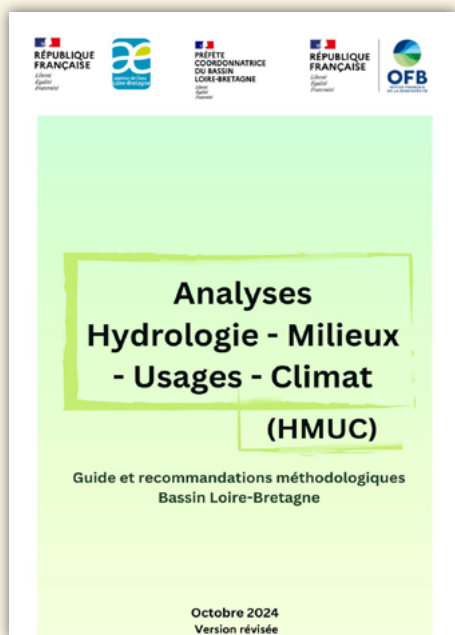
Dans le cadre d'une enquête sur détention non autorisée d'oiseaux suivie par le PRE de Tours, le SD45 a réalisé au printemps 2024 une seconde perquisition chez un éleveur du département, la première ayant eu lieu en 2022. Le nombre élevé d'oiseaux détenus, dont des espèces rares, a nécessité l'appui du SNEC, de la BMI et de la gendarmerie. Sur les deux perquisitions, il a été saisi 84 spécimens. Le mis en cause devra répondre potentiellement de 96 délits au code de l'environnement et 111 contraventions de 5ème classe, une audience étant prévue en mai 2025.



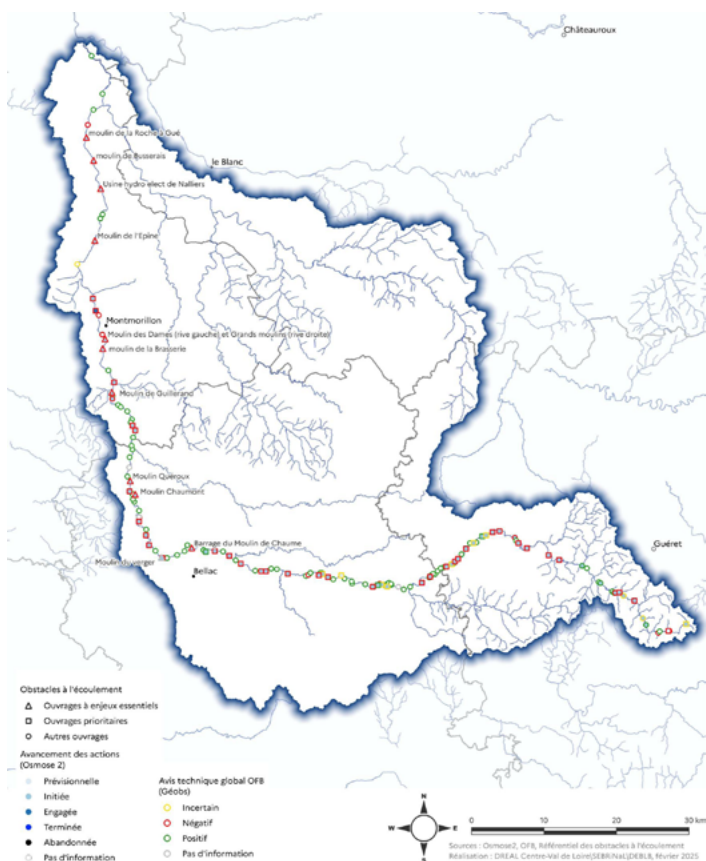


En 2024, une chargée de mission « HMUC » a été recrutée pour une durée de 10 mois au sein de la direction régionale Centre-Val de Loire afin de participer à la révision du guide méthodologique « HMUC » du STB paru en octobre 2024 et d'appuyer l'ensemble des directions OFB du bassin Loire-Bretagne en animant le réseau des chargés de missions OFB, en capitalisant sur leurs retours d'expériences et en les aidant à répondre aux cas particuliers pour lesquels ils sont sollicités.

Par ailleurs, face aux nombreuses questions des acteurs concernant le volet « milieux » des études HMUC, notamment de la part du monde agricole ou encore des associations de protection de l'environnement, l'OFB est intervenu au webinaire organisé en janvier 2024, en partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre-Val de Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce webinaire a principalement porté sur les méthodes disponibles pour le volet « milieux » et l'interprétation des résultats.



État d'avancement de la politique de restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Gartempe



Source : DREAL CVL, SEBRINAL, février 2025

EN CHIFFRES

7
analyses HMUC
en Centre-Val de Loire
2 envisagées, 4 initiées et 1 achevée, ainsi
qu'une étude partielle sur le périmètre de
la Nappe de Beauce

330
inscrits
au webinaire du 30 janvier 2024

42
analyses HMUC
en cours
sur le bassin
Loire-Bretagne
couvrant près de 85%
de la superficie du bassin,
portées par 40 SAGE sur
les 57 existants

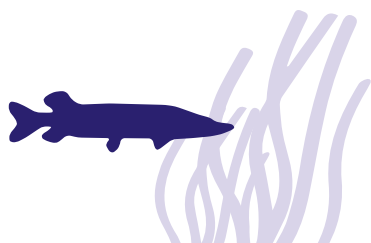


Appui aux acteurs et mobilisation des territoires (AAMT)

L'agriculture et l'Office français de la biodiversité en région

Formation : connaissance du monde agricole

En 2022, la direction régionale a été un territoire pilote pour instaurer une formation nationale à destination des agents de l'OFB sur la connaissance des acteurs du monde agricole, du fonctionnement d'une exploitation et des difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs.trices au quotidien. Cette année 2024 marque la 3^{ème} session de cette formation et ce sont dorénavant 50% des agents de la direction régionale qui ont été formés.



Formation Infrastructures agroécologiques à destination des lycées agricoles

Connaître l'OFB, comprendre les principales missions de cet établissement et notamment celles attachées au sujet de la haie étaient les objectifs recherchés par le CFPPA de Vendôme et des étudiants.

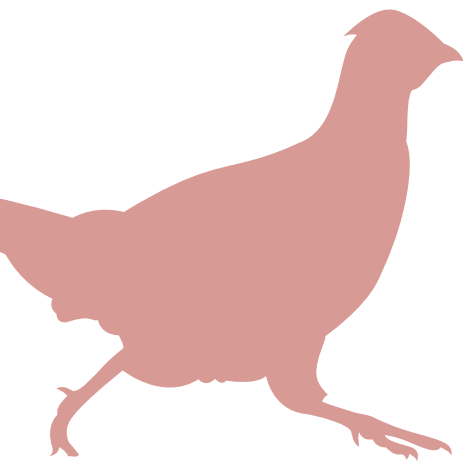
Ainsi, dans un premier temps, le service départemental de Loir-et-Cher est intervenu une demi-journée pour présenter notre établissement et expliquer pourquoi et comment l'OFB effectue des contrôles. Dans un second temps trois interventions, dispensées par la direction régionale, ont été réalisées, sur les infrastructures agroécologiques (haie, bande enherbée, mare, etc.), leur définition, leur typologie, les services qu'elles procurent, la réglementation associée et leur création, entretien, etc. Une visite du Centre de formation du Bouchet a permis de présenter sur le terrain différents aménagements paysagers.

Ce fût également l'occasion pour l'OFB d'avoir des échanges concrets et opérationnels avec de futurs agriculteurs.

L'interconnaissance et le dialogue sont indispensables pour mieux comprendre et accepter les actions de chacun.



Visite du centre de formation du Bouchet
© Landry Boussac



Défis de l'Agroécologie

Organisé sur deux jours au château de Chamerolles (45) par l'association « Pour une agriculture du Vivant », Danone ecosystem et Blédina, les défis de l'agroécologie ont rassemblé une centaine de personnes impliqués dans la thématique agricole : agriculteurs, coopératives, semenciers, industriels, distributeurs, assureurs, administrations, etc..

Ces journées étaient l'occasion d'échanger avec les acteurs (de l'amont à l'aval de la filière) pour identifier les verrous à la transition agroécologique. Il en ressort que les freins à cette transition sont le manque de formation et d'accompagnement technique, les risques financiers associés à la mise en place de nouvelles pratiques, le fonctionnement en silo des acteurs, un manque d'engagement politique fort et le manque de communication auprès des consommateurs.

Ainsi, pour accélérer cette transition agroécologique les structures présentes se sont engagées sur une ou plusieurs actions concrètes : valoriser les résultats des expérimentations, créer une dynamique collective, création d'un dispositif économique collectif, faciliter l'accès au financement, véhiculer une image positive de l'agriculture via l'agroécologie, etc..

La direction régionale de l'OFB, quant à elle, s'est positionnée sur la mise en place d'interventions dans les lycées agricoles et/ou auprès des conseillers techniques.

Poster présenté en collaboration avec le CFPPA de Loir-et-Cher, lors des défis de l'agroécologie du Centre-Val de Loire, illustrant le possible rôle de l'OFB dans les formations agricoles



© Landry Boussac



Le domaine du Bouchet se dote d'un nouveau cadre d'action pour les 10 ans à venir !

Avec sa surface de 70 ha et sa mosaïque de milieux naturels, le centre de formation de l'OFB basé dans le Loiret (Dry) constitue une entité singulière et remarquable de par la diversité des milieux rencontrés et des espèces qu'il abrite. Des inventaires naturalistes sur les multiples taxons qu'il abrite, ont démontré la richesse patrimoniale de ce site, au-delà de ses dimensions culturelle et historique.

La proximité géographique de ce domaine et du siège de la direction régionale Centre-Val de Loire, mais aussi la complémentarité des savoirs entre les deux équipes, ont favorisé depuis plus de cinq années, les échanges et les synergies de travail au sein des deux entités. L'implication du service régional « appui aux acteurs et mobilisation des territoires » aux côtés des permanents du site et du service formation de la direction des ressources humaines, a ainsi contribué à structurer et déployer une stratégie d'actions au service d'une gestion dynamique et innovante de la biodiversité.

Finalisé fin 2024, après un an de réflexion, échanges et concertation en interne et avec nos partenaires, les 150 pages du **nouveau plan de gestion 2024-2033** cherchent à conforter la visée expérimentale et démonstrative de ce site vitrine de notre établissement, notamment pour offrir un support pédagogique de 1er choix pour la formation initiale et continue des agents de l'OFB. Il ancre également l'approche intégrative que porte l'OFB, chargé de préserver et restaurer la biodiversité tant dans les milieux terrestres que dans les milieux aquatiques.



Tous dehors avec les « Aires éducatives » : le dispositif gagne du terrain !

Les aires marines éducatives sont nées de la rencontre de scientifiques et d'élèves d'une école primaire en Polynésie en 2012 : après échanges avec les scientifiques, les enfants ont émis le souhait de pouvoir à leur tour étudier et protéger la baie devant leur école. Depuis, par extension, les aires terrestres éducatives (ATE) ont fait leur apparition en 2018 en France avec l'accompagnement des structures spécialisées en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). La première ATE de notre région est née dans l'Indre au sein du collège de Déols à la rentrée 2020. Nous sommes passés de 17 projets actifs à la rentrée 2023 à **40 ATE à la rentrée 2024**. Un beau succès fruit d'une recherche de partenariats et d'une communication progressive auprès des enseignants.

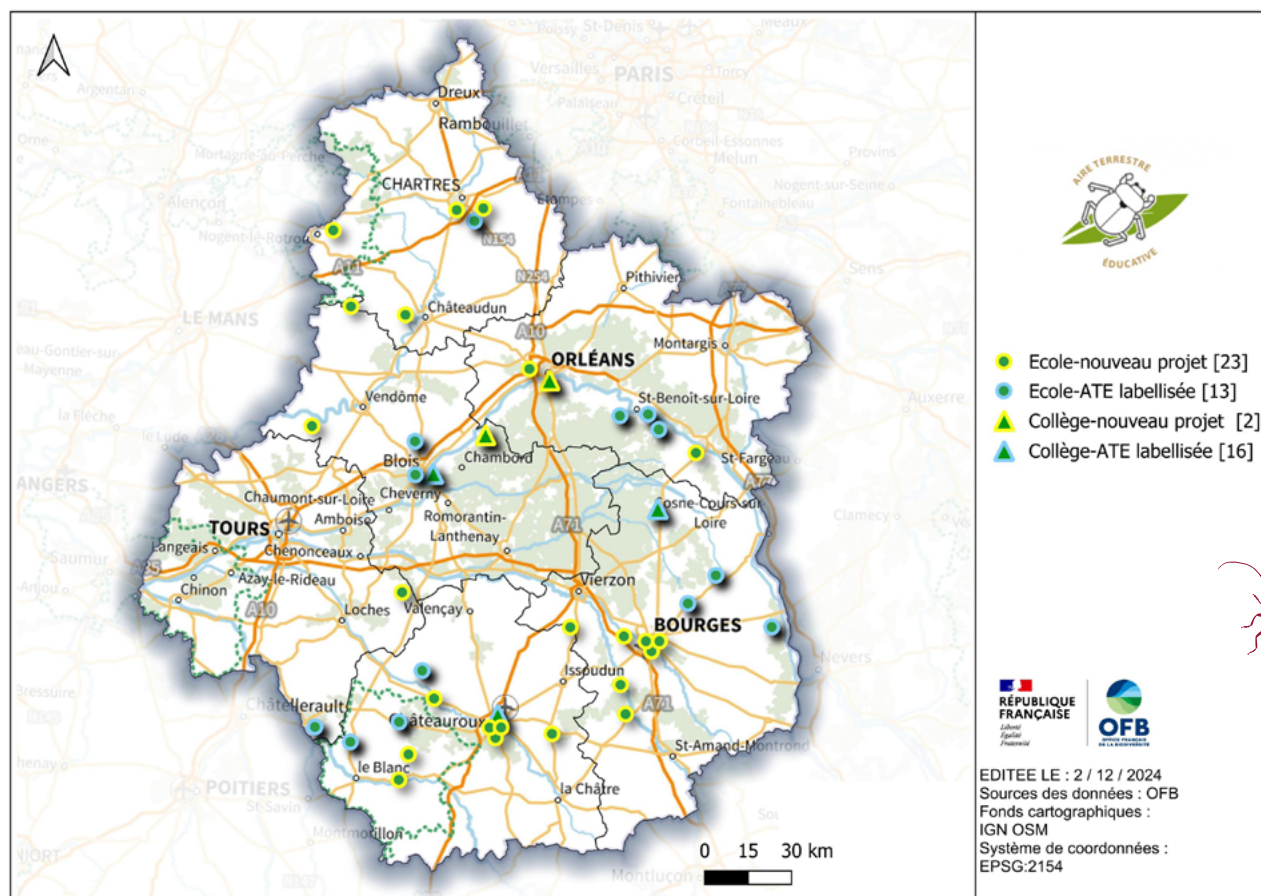
D'autres dispositifs d'éducation à l'environnement existant déjà en Centre-Val de Loire, nous avons proposé les aires éducatives comme un dispositif complémentaire. L'OFB a signé en 2021 une convention aux côtés de l'académie Orléans-Tours et d'autres acteurs impliqués dans l'éducation à l'environnement, la convention

régionale EEDD (CREEDD). La cheville ouvrière de ce collectif est le GRAINE une association qui anime le réseau des structures spécialisées en éducation à l'environnement.

Tout naturellement nous nous sommes rapprochés du GRAINE pour établir une convention avec une subvention attribuée en 2024. Cela a permis de développer des journées dédiées à l'animation du réseau des aires éducatives et aux échanges entre animateurs salariés des structures du réseau. Fin 2024, 14 structures labellisées « Qualité Jeune public » par un comité composé de représentants de la CREEDD accompagnent les classes engagées dans les aires éducatives.

Les 40 sites, choisis par les élèves, peuvent être très variés, toujours sur des parcelles communales : étang, bois, mares, pelouses, vergers, bords de cours d'eau, parc urbain etc. Les mairies sont systématiquement impliquées et conviées aux conseils des élèves mis en place au sein des classes pour que les élèves deviennent les acteurs de la gestion de leur aire éducative !

Aires terrestres éducatives Centre-Val de Loire



Fonctions supports

Temps forts :

- L'organisation du séminaire régional dans le Cher en avril. Deux journées qui ont permis aux agents de se retrouver autour d'ateliers et de moment conviviaux.
- Un réseau santé et sécurité au travail renouvelé, formé et formalisé avec la nomination d'un nouveau conseiller de prévention et de 7 assistants de prévention.
- La finalisation et l'engagement de travaux d'aménagement des locaux pour le SD41 et le SD45, **le déménagement du SD 28** permettant d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents.

EN CHIFFRES PROFIL DES AGENTS DE LA DIRECTION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

107

agents présents à la Direction
régionale Centre Val-de-Loire

au 1^{er} janvier 2024 dont 1 CDD
et 2 contrats hors plafonds

25 %

de femmes

à la Direction régionale Centre- Val de Loire
(contre 22% en 2023 et 17% en 2022)

48 ans

âge moyen

(F : 42 ans / H : 50 ans)

Le nombre de poste vacants au 31/12 (14) est en augmentation et s'explique par une difficulté à recruter dans notre région. La Direction comptabilise 10 départs dont 4 à la retraite et seulement 7 recrutements sur des postes permanents.

80 %

des agents

se sont formés cette année et ont suivi en moyenne deux sessions de formation (hors parcours nouveaux entrants).

Activités du service administratif :

3.9 ETP affectés aux fonctions supports pour le compte de la direction régionale Centre-Val-de-Loire et de l'Ile-de-France

Répartition du temps par activité

Management, réunions, gestion courante	26 %
Immobilier-Finances-logistique	37 %
Ressources humaines	25 %
Communication et mobilisation citoyenne	11 %

Les moyens logistiques et financier :

Une hausse de consommation de 11% en fonctionnement par rapport à 2023 qui s'explique par l'organisation du séminaire régional et la hausse des coûts de dépenses liées aux déplacements, principalement la maintenance du parc de véhicules.



Séminaire régional dans le Cher
© OFB

DIRECTION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE

**Bâtiment Vienne - 9, avenue Buffon
45071 Orléans Cedex 2
02 38 25 16 80
dr.Centre-Val de Loire@ofb.gouv.fr**

Service départemental du Cher

6, place de la Pyrotechnie
18019 Bourges Cedex
02 34 34 62 60
sd18@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Eure-et-Loir

31, rue des Carrières
28630 Berchères-les-Pierres
02 37 91 93 57
sd28@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Indre

49, boulevard Georges Sand
Cité administrative bâtiment C 3^e étage
36000 Châteauroux
02 54 24 58 12
sd36@ofb.gouv.fr

Service départemental d'Indre-et-Loire

1 place Saint Exupéry
ISO Parc
37250 Sorigny
02 47 26 80 13
sd37@ofb.gouv.fr

Service départemental du Loir-et-Cher

34 av. Maunoury
41000 Blois
02 54 79 81 79
sd41@ofb.gouv.fr

Service départemental du Loiret

1, rue Saint Barthélemy
45110 Châteauneuf-sur-Loire
02 38 57 39 24
sd45@ofb.gouv.fr

Centre national de formation du Bouchet

Rue du Bouchet
45370 Dry
02 38 45 70 82

www.ofb.gouv.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

